

Ministry of Education

Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programme
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télé : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger
Surintendantes et surintendants des programmes

EXPÉDITRICE : Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

DATE : Le 10 novembre 2008

OBJET : **Descriptions de cours révisés en Études informatiques, de la 10^e à la 12^e année, en Sciences, de la 9^e à la 12^e année, et en Éducation technologique, de la 9^e à la 12^e année**

Je vous transmets par la présente, en pièces jointes, la version électronique des descriptions de cinq (5) cours en Études informatiques, de la 10^e à la 12^e année, de 18 cours en Sciences, de la 9^e à la 12^e année, et de 55 cours en Éducation technologique, de la 9^e à la 12^e année.

Les programmes-cadres d'Études informatiques, de la 10^e à la 12^e année, et de Sciences, 9^e et 10^e année, devraient être publiés en novembre 2008 et mis en œuvre de façon obligatoire au début du mois de septembre 2009. Le processus de révision du programme-cadre de Sciences, 11^e et 12^e année, et de ceux d'Éducation technologique, de la 9^e à la 12^e année, tire à sa fin et les documents révisés devraient être publiés à l'automne 2008, en prévision de leur mise en œuvre obligatoire en septembre 2009.

Études informatiques, de la 10^e à la 12^e année, et Éducation technologique, de la 9^e à la 12^e année

Le programme-cadre d'Études informatiques, de la 10^e à la 12^e année, remplace la composante Études informatiques du *Curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Éducation technologique, 1999* et du *Curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2000*. Les programmes-cadres révisés d'Éducation technologique, de la 9^e à la 12^e année, qui devraient être publiés plus tard cet automne, incluront uniquement les dix (10) matières générales de base.

Dans le programme-cadre d'Études informatiques, les cours préuniversitaires/précollégiaux actuels de 11^e année (ICS3M) et de 12^e année (ICS4M) ont été remplacés par des cours séparés préuniversitaires (ICS3U) et précollégiaux (ICS3C) de 11^e année et par des cours séparés préuniversitaires (ICS4U) et précollégiaux (ICS4C) de 12^e année.

Voici quelques modifications notables apportées dans les programmes-cadres d'Éducation technologique :

- Le cours de 9^e année, Introduction à la technologie (TTI1O) a été remplacé par Initiation à la technologie (TIJ1O).
- La Technologie des services personnels et de la santé (TPJ2O) est scindée en deux matières : Soins de santé et Coiffure et esthétique.
- La Technologie agricole, forestière et paysagère est une nouvelle matière générale.
- Deux cours – Technologie de la menuiserie et de l'ébénisterie – ont été ajoutés en Technologie de la construction.
- Les cours spécialisés ne sont pas inclus dans le programme-cadre mais les codes de cours appropriés de 11^e et 12^e année seront affichés sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Sciences, de la 9^e à la 12^e année

Dans le programme-cadre de Sciences, 11^e et 12^e année :

- Le cours préuniversitaire / précollégial de Sciences (SNC3M) a été remplacé par un cours préuniversitaire/précollégial axé sur l'environnement et intitulé Sciences de l'environnement de 11^e année (SVN3M);
- Le cours actuel de Sciences de 11^e année de préemploi (SNC3E) a été remplacé par un cours de préemploi axé sur l'environnement et intitulé Sciences de l'environnement de 11^e année (SVN3E).

En prévision de la mise en œuvre obligatoire de ces cours en septembre 2009, les prospectus des écoles pour l'année scolaire 2009-2010 devront tenir compte de ces changements. Les nouvelles descriptions en annexe devraient être incluses dans les renseignements fournis aux élèves et aux parents afin qu'ils sélectionnent les cours appropriés. Je vous saurais gré de transmettre les versions électroniques ci-jointes des descriptions de cours à la direction des écoles secondaires afin de faciliter la diffusion de ces renseignements dans les écoles.

Les séances de perfectionnement professionnel et le soutien concernant ces programmes-cadres sont offerts au cours de l'automne 2008.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre appui continu à la révision du curriculum menée par le Ministère.

La directrice,

Originale signée par Ginette Plourde

Ginette Plourde

p. j.

c. c. K. Rankin, directeur, Direction des services régionaux
A. Bigwin, directrice, Bureau de l'éducation des Autochtones
Chefs des bureaux régionaux